

Compte rendu de réunion du sou des écoles du 11/10/21

Un Sou est un sou!!!

Qu'on se le dise et il est toujours bon de le rappeler, le Sou des écoles est une association de parents d'élèves qui a pour but d'organiser des évènements au sein de l'école. Ces évènements favorisent la cohésion et le dialogue entre les parents et l'équipe pédagogique. L'association soutien financièrement autant qu'humainement - choix des projets et aide "logistique"- les projets menés dans l'école.

Le sou ne doit pas se limiter à son bureau (président.e, secrétaire ou trésorier.e), tous les parents et toutes les idées sont les bienvenues! N'hésitez pas à venir lors des réunions, même occasionnellement.

Tous les parents paient une cotisation, donc en tant qu'adhérents, nous faisons TOUS partis du Sou.

ges furent reçus par les Amis du Petit Louvre qui leur firent visiter l'exposition sur la RN7, avant de reprendre la route.

Plusieurs anciennes Citroën sont passées par la commune, dimanche. Photo Progrès/Jean MARQUET

SAINT-BONNET-DES-QUARTS

Le Sou des écoles fourmille d'idées

Lundi soir, quelques parents d'élèves étaient réunis pour une assemblée générale ordinaire du Sou des écoles. Le bilan a été assez succinct : en raison de la crise sanitaire, de nombreuses manifestations n'ont pu avoir lieu.

Un bureau a été élu. Le Sou reste présidé par Samuel Fillon.

Les idées n'ont pas manqué pour relancer l'association : vente de pizzas le 19 novembre, vente de calendriers avec photos, réalisation de magnets avec photos, etc. Le Sou financera également les sorties scolaires, des achats de livres dans le cadre du



Le bureau du Sou reste présidé par Samuel Fillon (debout à gauche).
Photo Progrès/Roland HUGUET

prix littéraire Les Incorruptibles. Quant au traditionnel concours de belote, le bureau du Sou attend d'en savoir plus sur les règles sanitaires à venir, une nouvelle date serait alors envisagée.

42A23-V1

Présent.e.s à la réunion du 11 octobre: Stéphanie, Samuel, Aurélie, Morgane, Marine, Mathieu, Anne, Jessica, Catherine. Roland pour la Tribune-Le progrès.

A l'ordre du jour:

- 1/Election du nouveau bureau du sou
- 2/Bilan comptable de l'année 2020/2021
- 3/Cotisation 2021/2022
- 4/ Evènements programmés pour cette année
- 5/Les subventions du Sou à l'école pour cette année
- 6/ Prochaine réunion

1/ Election du nouveau bureau

Présent.e.s ce jour de l'ancien bureau: Président: Samuel - Vice présidente: Aurélie- Trésorier: Guillaume (excusé)- Vice trésorière: Anne- Secrétaire: Emma (mandat terminé)- Vice secrétaire: Marine.

La réunion du sou de ce jour étant ouverte à tous les parents, un nouveau bureau a été élu parmi les participants ce lundi 11/10. En cas d'objection ou de candidature à un poste déterminé, merci de nous le faire savoir rapidement. Il manque une personne pour le poste de vice secrétaire. Il serait bon d'assurer la relève chez les nouveaux parents de l'école!!!

Nouveau bureau: Président: Samuel - Vice présidente: Aurélie- Trésorier: Guillaume (excusé)- Vice trésorière: Marine- Secrétaire: Mathieu- **Vice secrétaire: poste vacant.**

2/Bilan comptable de l'année 2020/2021

Guillaume le trésorier étant absent le jour de la réunion, le bilan n'a pas été fait. Il manquait un élément à consigner pour que le bilan comptable de l'année dernière soit clos. Toutefois, peu d'argent a été dépensé du fait de l'annulation de nombreuses sorties pour cause de covid. **La bonne nouvelle est que le Sou est largement bénéficiaire.**

3/Cotisation 2021/2021

Le coût de la vie augmentant et celui des activités aussi, le bureau a décidé de passer la cotisation de 14 à 15 euros pour cette année.

Cette cotisation est obligatoire et son montant est à régler par famille (et non par élève).

Nous rappelons qu'en cas de parents séparés, le montant de 15 euros est divisé entre les deux parents: 7.50 euros chacun pour l'ensemble des enfants présents à l'école.

Cette somme est à ramener à l'école, une petite boîte sera mise à disposition pour déposer les chèques ou espèces. Demander à Stéphanie ou Pascale.

4/ Evènements programmés cette année:

-Concours de belote: La covid étant hélas toujours d'actualité et les contraintes qui y sont liées également, notamment le pass sanitaire, le Sou n'organisera pas le traditionnel concours de belote au mois de novembre. Si les restrictions s'assouplissent d'ici la fin de l'hiver, le Sou envisage de le programmer début 2022. C'est l'évènement le plus lucratif pour l'association, nous aimerions essayer de le maintenir.

-Fête de Noël: la fête de Noël et la buvette tenue par le Sou sont également tributaires des restrictions sanitaires. Nous vous tiendrons informés là aussi de son organisation mais il semble difficile de déplacer la fête de Noël!!

-Vente de pizzas: celle-ci est maintenue et aura lieu au retour des vacances de la Toussaint. C'est toujours pizza Doudou qui les fournira et le prix de revente a été fixé à 9.50 euros.

Deux formules: soit payables et retirables directement à l'école (jour de retrait à fixer, un mot circulera dans les cahiers), soit payables contre un ticket et retirables directement à la pizzeria de la Pacaudière quand vous le souhaitez (date de validité sur les tickets).

- Calendriers, magnets, photos: nouveauté de cette année, une photographe de Saint Martin d'Estreaux va passer à l'école le mardi 23 novembre. Sa prestation comprendra des petits décors, la prise de photos et les bons de commande. Reste à la charge de l'école et du Sou de récupérer les commandes et le paiement ainsi que de réaliser l'impression. Les photos (groupe et individuelles) seront affichées dans l'école et les parents seront invités à venir faire leur choix. Elles seront éditables en différents formats (portraits couleurs et noir et blanc) et supports (calendriers et magnets). **La commande sera disponible avant Noël pour mettre sous le sapin!!**

- Vente de brioches et d'œufs de Pâques: La vente gourmande!!! Le Sou projette de cumuler cette année la brioche et les œufs de Pâques pour qu'il y en ait pour tous les goûts. Date de vente à préciser. Les fournisseurs locaux seront privilégiés là encore.

-Tombola: le Sou va essayer de maintenir la tombola. Pas de date encore.

5/ Les subventions du Sou pour l'année scolaire:

Certaines activités de l'école ou sorties sont traditionnellement payées par le Sou des écoles. Ces subventions seront maintenues cette année et parmi elles:

- l'abonnement à "1 jour, 1 actu".
- les achats de livres dans le cadre du prix littéraire "Les Incorruptibles".
- le transport pour aller à la patinoire
- le déplacement à des spectacles dans le cadre de "Pop baroque"

La dessinatrice auteure de livres pour enfants Tatiana Daumas est déjà passée pour une séance de dédicace à l'école.

Dans le cadre du TROC (tour cycliste de la circonscription Roanne Ouest), le Sou financera une sortie à vélo pour les grands. Les détails sont à voir dans le courant de l'année en fonction des restrictions sanitaires et du projet pédagogique lié à cette sortie.

D'autres projets ou sorties peuvent émerger et être financés par le Sou au cours de l'année.

6/ Prochaine réunion:

Nous vous attendons nombreux pour la prochaine réunion du Sou des écoles le lundi 8 novembre à 17 h30!!!